

ISULA PLONGEE



FFESSM N° 0420015C

STAGE ET EXAMEN GUIDE DE PALANQUEE N4

Dossier d'inscription 2026



Merci de remplir impérativement ce dossier avec **Adobe Acrobat** en choisissant l'option
"Remplir et signer" (gratuit).

SVP : PAS de dossier rempli à la main, PAS de dossier scanné.

Dossier à compléter et à retourner par mail
isula-plongee@orange.fr

CONTACT

Pascal HABERT

Mob. : 06.60.90.11.61

e-mail : isula-plongee@orange.fr

STAGES ET EXAMENS GUIDE DE PALANQUEE N4

Lieu des stages :

Ajaccio (Corse)

Formules de stage :

Stage 13 jours : *Candidats ayant déjà une condition physique, à l'aise dans l'eau et ayant déjà travaillé la théorie (dont 2,5 jours d'examen, soit 10,5 jours de préparation)*

14 plongées de formation, 3 x 800 PMT, 3 x 500 capelé, 3 x mannequin avant l'examen

18 cours et séances d'exercices théoriques environ

Stage 8 jours : *Candidats ayant travaillé épreuves physiques et pratiques, ayant besoin d'un renfort théorique*

(dont 2,5 jours d'examen soit 5,5 jours de préparation)

8 plongées de formation, 3 x 800 PMT ou 500 capelé, 1 x mannequin avant l'examen

8 cours et séances d'exercices théoriques environ

Stage 6 jours : *Candidats n'ayant besoin que d'un affûtage avant l'examen*

(dont 2,5 jours d'examen soit 3,5 jours de préparation)

6 plongées de formation, 2 x 800 PMT ou 500 capelé, 1 x mannequin avant l'examen

5 cours théoriques environ

(Renseignements donnés à titre indicatif, sous réserve de la météo et des contraintes d'organisation)

Dates des stages et examens :

Stage				Examen
MAI	2 semaines	lundi 18/05	jeudi 28/05 12H00	du 28/05 14H00 au 30/05
	8 jours	samedi 23/05	jeudi 28/05 12H00	
	6 jours	lundi 25/05	jeudi 28/05 12H00	
JUIN	2 semaines	lundi 08/06	jeudi 18/06 12H00	du 18/06 14H00 au 20/06
	8 jours	samedi 13/06	jeudi 18/06 12H00	
	6 jours	lundi 15/06	jeudi 18/06 12H00	
SEPT	2 semaines	lundi 31/08	jeudi 10/09 12H00	du 10/09 14H00 au 12/09
	8 jours	samedi 05/09	jeudi 10/09 12H00	
	6 jours	lundi 07/09	jeudi 10/09 12H00	
OCT	2 semaines	lundi 21/09	jeudi 01/10 12H00	du 01/10 14H00 au 03/10
	8 jours	samedi 26/09	jeudi 01/10 12H00	
	6 jours	lundi 28/09	jeudi 01/10 12H00	

Options :

Validations **PADI : Rescue Diver, Spécialité "Profonde"**, sans plongées supplémentaires

Passage du **RIFA Plongée** (voir fiche d'inscription et grille de tarifs)

Encadrement des stages :

Pascal HABERT DEJEPS E4

Assisté d'une équipe allant du MF2 à l'Instructeur National.

Organisation des stages (selon formule retenue) :

Semaine 1 :

lundi 08H30 Rendez-vous au centre

lundi 9H00 Début du stage (planning exact fourni sur place)

Semaine 2 :

jeudi 12H00 Fin du stage

jeudi 14H00 Début des épreuves

vendredi 08H30 Suite des épreuves

samedi 16H30 Fin des épreuves

samedi 18H00 Annonce des résultats

HEBERGEMENTS RECOMMANDES

Formule "Mobil home"

Mobil home au club, tout confort, abritant 1 à 3 stagiaires en couchages individuels.

Draps fournis

LES HEBERGEMENTS SONT PROPOSES SOUS RESERVE DE DISPONIBILITE

Formule "Motel"

Appartement en résidence hôtelière, tout confort, abritant 2 à 4 stagiaires en couchages individuels.

CONDITIONS DE CANDIDATURE A L'EXAMEN

- 1) Etre titulaire de la licence FFESSM en cours de validité.
- 2) Etre âgé de 18 ans au moins le jour du début de l'examen.
- 3) Etre titulaire du N3 FFESSM minimum ou d'un brevet admis en équivalence.
- 4) Présenter les aptitudes requises signées par un MF1 ou un BEES1 minimum, titulaire d'une licence FFESSM en cours de validité.
- 5) Présenter un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique de la plongée subaquatique (CACI) datant de moins d'un an, que tout médecin peut vous délivrer. Cependant, nous vous conseillons de faire réaliser ce certificat par **un médecin fédéral, hyperbare ou de plongée**.
- 6) Etre titulaire de la carte RIFA Plongée.

RAPPEL DES EPREUVES

GROUPE 1 : EPREUVES DE CONDITION PHYSIQUE :

100 points

200 m mannequin

Coeff. 2

800 m PMT

Coeff. 2

Apnée à 10 m

Coeff. 1

GROUPE 2 : EPREUVES PRATIQUES :

280 points

Sous-groupe A : Conduite de palanquée et technique à 40 m

Conduite de palanquée

Briefing / débriefing

Coeff. 2

Conduite de palanquée

Coeff. 3

Intervention sur un plongeur en difficulté à 40 m

Coeff. 3

Sous-groupe B : Démonstrations pratiques et techniques

Matelotage

Coeff. 2

Descente dans le bleu à 40 m

Coeff. 1

Stabilisation et vidage de masque à 40 m

Coeff. 1

DTMR de 25 m

Coeff. 2

500 m capelé

F/NF

GROUPE 3 : EPREUVES THEORIQUES :

260 points

Décompression

Ecrit

Coeff. 3

Anatomie, physiologie et physiopathologie

Ecrit

Coeff. 4

Aspects théoriques de l'activité

Ecrit

Coeff. 2

Matériel de plongée

Oral

Coeff. 2

Cadre réglementaire de l'activité

Oral ou écrit

Coeff. 2

ADMISSION

Toute note inférieure à 5 ou épreuve non faite est éliminatoire.

Pour être reçu :

320 points minimum, sans note éliminatoire, avec la moyenne dans chaque groupe d'épreuves, ainsi que dans chaque sous-groupe du groupe 2.

A condition d'avoir participé sans abandon à l'ensemble de l'examen :

La partie pratique est acquise si le candidat a obtenu la moyenne dans chacun des groupes 1 (condition physique) et 2 (pratique), ainsi qu'à chaque sous-groupe (A et B) du groupe 2, sans note éliminatoire, épreuves toutes faites et un minimum de 90 points en théorie (groupe 3), avec ou sans note éliminatoire dans le groupe 3.

La partie théorique est acquise si le candidat a obtenu la moyenne dans le groupe 3 sans note éliminatoire, épreuves toutes faites et un minimum de 133 points en pratique (groupes 1 et 2), avec ou sans note éliminatoire dans les groupes 1 et 2.

MATERIEL NECESSAIRE

Tout votre matériel y compris un **ordinateur** et un **parachute**, sauf bloc et lest.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

Les dossiers d'inscription doivent nous parvenir **un mois avant la date de début du stage 2 semaines** au plus tard. Passé cette date, l'inscription reste possible en fonction des places disponibles, mais nous ne serons plus en mesure de vous garantir le tarif.

TARIFS

Nos tarifs de stages seuls restent garantis, les tarifs des prestataires indépendants concernant l'hébergement et la restauration sont du seul ressort de ces derniers et peuvent être soumis à des variations que nous ne maîtrisons pas.



ISULA PLONGEE



FFESSM N° 0420015C

INSCRIPTION AU STAGE ET EXAMEN DE GUIDE DE PALANQUEE N4

☐ Examen du 29 au 30/05/2026

☐ Examen du 11 au 12/09 2026

☐ Examen du 19 au 20 /06/2026

☐ Examen du 02 au 03/10/2026

NOM - PRENOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL : COMMUNE :

NATIONALITE : DATE / LIEU DE NAISSANCE :

TEL. PORTABLE : TEL. DOMICILE :

e-mail : LICENCE NUMERO :

ORIGINE DU NIVEAU 3 :

FFESSM
ANMP

☐
☐

Déclare m'inscrire au stage et/ou à l'examen dont les dates figurent en en-tête, selon la formule et les options suivantes :

☐ 1158 € : Stage 13 jours examen compris

☐ 806 € : Stage 8 jours examen compris

☐ 652 € : Stage 6 jours examen compris

☐ 190 € : Examen seul

☐ 250 € : hébergement forfait 12 à 14 nuits

☐ 170 € : hébergement forfait 8 à 10 nuits

☐ 150 € : hébergement forfait 5 à 7 nuits

Du soir du :

Au matin du :

☐ 135 € : Option RIFA Plongée depuis le PSE/1

☐ 160 € : Option RIFA Plongée complète

☐ 150 € : Option PADI Rescue Diver

☐ 150 € : Option PADI Spécialité Profonde

Je souhaiterais plutôt dans la mesure du possible un hébergement en :

☐ Mobil home

☐ Motel sur renseignement

☐

☐ J'effectue les deux versements prévus pour le **règlement du stage, des options et de l'examen uniquement** (ni hébergement ni restauration). Ces versement doivent être effectués par virement bancaire ou par CB depuis notre site web selon l'échéancier suivant :

- 1er versement de 40% : à l'envoi du dossier (réservation), non remboursable après après délai de réflexion légal,

- 2ème versement de 60 % : 3 semaines avant le stage, non remboursable à cette date.

Attention : les chèques ne sont pas acceptés ! Voir coordonnées bancaires dans la check-list pour les virements et la CB.

Les montants complémentaires pour l'hébergement et la restauration seront réglés directement sur place auprès des prestataires. Seuls les prestataires concernés maîtrisent leurs tarifs.

Je déclare en outre :

☐ Que je suis allergique à l'aspirine

☐ Que je ne suis pas allergique à l'aspirine

Et que j'ai bien pris connaissance des conditions de stage décrites dans la convention de stage que j'ai signée.

Fait à le

Signature :



ISULA PLONGEE

FFESSM N° 0420015C



ISULA SARL - Siège social et adresse postale :

Rés. Les Cèdres Esc B - Rue des Cactus - Parc Berthault - 20000 AJACCIO

Centre de Plongée : Cala di Sole - Route des Sanguinaires - 20000 AJACCIO - Tél. : 04 95 52 06 39

SARL au capital de 8 000 € - RCS AJACCIO B 440409415 - SIRET 440409415 00013 - Code NAF 8551Z - N° TVA Intracommun. FR84440409415

CONVENTION DE STAGE GP N4 - Conditions générales

1 - Conclusion du contrat

La société ISULA SARL organise pour son propre compte ou pour le compte de l'association ISULA PLONGEE, un stage de formation au Guide de palanquée Niveau 4 FFESSM suivi d'un examen, dont les dates figurent aux "Conditions particulières" de la présente convention. Le contrat entre vous, ou votre organisme financeur éventuel, et ISULA SARL prend effet lorsque votre inscription est acceptée, c'est-à-dire lorsque le dossier est retourné complet, que les règlements des sommes requises ont bien été effectués et que la convention est signée par ISULA SARL.

2 - Inscription

Pour que l'inscription soit recevable, le formulaire d'inscription et les conventions remplis et signés, ainsi que les documents demandés doivent être joints au dossier d'inscription. De même, l'acompte de 40% du montant du stage et des options éventuelles doit avoir été réglé par virement, ou par carte bancaire à partir du site web. Cet acompte sera remboursé en cas d'annulation avant un délai de rétractation de 10 jours suivant votre inscription. Passé ce délai, il ne sera pas remboursable. Sur demande, copie du formulaire d'inscription et des conventions vous sera envoyée après acceptation de votre inscription, en fonction des places disponibles.

3 - Encaissement du solde et des prestations extérieures

Le solde de 60% devra être réglé trois semaines (21 jours) avant la date de début du stage par virement, ou par carte bancaire à partir du site web. Il ne sera pas remboursable. Le règlement de l'hébergement et de la restauration se fera sur place auprès des prestataires concernés.

4 - Déroulement du stage

ISULA SARL se réserve le droit de modifier les programmes ou les prix si des circonstances ou événements qu'ISULA SARL n'a pas pu prévoir ni influencer l'y obligent. En particulier, si les conditions météorologiques empêchent le stage de se dérouler convenablement, il vous sera proposé soit de terminer le stage lors d'une prochaine session, soit de prolonger votre séjour si cela est possible pour attendre que les conditions s'améliorent, soit de changer les sites de plongée ou l'organisation du stage. Dans tous ces cas de circonstances ou événements imprévisibles, les frais supplémentaires résultant du report partiel, du report total ou de la prolongation du stage restent à votre charge.

5 - Annulation

ISULA SARL se réserve le droit d'annuler un stage si le nombre de participants est insuffisant. Vous serez alors remboursé intégralement et exclusivement des sommes déjà versées à ISULA SARL. En cas d'annulation de votre part, si celle-ci intervient avant l'expiration du délai de rétractation de 10 jours, vous serez remboursé intégralement des sommes déjà versées à ISULA SARL. Si elle intervient plus de 10 jours après votre inscription, elle devra être confirmée par écrit après nous avoir été signifiée verbalement, en recommandé avec accusé de réception pour être valable. Dans ce cas, le montant de l'acompte versé nous restera acquis. Si votre annulation intervient plus de trois semaines avant la date de début du stage, vous serez remboursé de toutes les sommes versées en-dehors de l'acompte. Sinon, toutes les sommes versées resteront acquises à ISULA SARL. En conséquence, ISULA SARL vous conseille de souscrire une assurance-annulation auprès d'un organisme compétent.

6 - Formalités

Vous devez vérifier personnellement que vous possédez toutes les qualifications pré-requises et fournir toutes les copies des documents justificatifs nécessaires à votre admission au stage et/ou à l'examen, tels que définis dans les documents d'inscription (diplômes, certificat médical, licence, etc...). Vous devez être en mesure de présenter les originaux de ces documents ainsi qu'une pièce d'identité à tout moment sur requête d'ISULA SARL.

7 - Participation

ISULA SARL n'encourrait aucune responsabilité si, pour des raisons personnelles, vous deviez interrompre le stage ou si vous ne vous présentiez pas au lieu et à la date du stage. En particulier, les sommes déjà versées resteraient acquises à ISULA SARL et tous les frais occasionnés resteraient à votre charge. En conséquence, ISULA SARL vous conseille de souscrire une assurance-annulation auprès d'un organisme compétent.

8 - Définition des prestations

Le prix du stage comprend le cas échéant, les cours, les plongées, les entraînements physiques, les bouteilles gonflées, l'examen et la carte CMAS (en cas de réussite). Il comprend également au besoin les transferts entre l'hébergement et le centre de plongée dans le cas où aucun stagiaire n'est véhiculé. Il ne comprend pas le transport jusqu'à Ajaccio, les transferts depuis ou vers l'aéroport ou le port, l'hébergement ni la restauration. Pour ces derniers éléments, vous restez l'interlocuteur direct des prestataires concernés. ISULA SARL n'intervient que pour procéder éventuellement aux réservations d'hébergement et de restauration correspondantes en votre nom auprès des divers prestataires afin de vous faciliter la tâche. En conséquence, ISULA SARL ne saurait être tenue pour responsable en cas de défaillance liée à ces prestataires, pour lesquels vous restez l'interlocuteur unique, notamment en termes de paiement des prestations.

9 - Aptitude médicale

Sauf pour les stages ne nécessitant aucune mise à l'eau, vous devez présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la plongée subaquatique, datant de moins d'un an à la date du premier jour de stage.

10 - Assurance plongée

Vous devez justifier d'une assurance plongée en responsabilité civile pour pouvoir suivre le stage. La licence FFESSM, obligatoire pour les stages et examens fédéraux, remplit effectivement cette fonction, nous vous conseillons donc d'en être muni au plus tard en début de stage.

11 - Différends

Les différends résultant de l'application de la présente convention seront soumis, après tentative de règlement à l'amiable, à l'appréciation du Tribunal d'Ajaccio, seul compétent.

Fait à _____ le _____ Nom / prénom : _____

ISULA SARL, P. Habert, Gérant

Mention "Lu et approuvé" manuscrite et signature



ISULA PLONGEE

FFESSM N° 0420015C



ISULA SARL - Siège social et adresse postale :

Rés. Les Cèdres Esc B - Rue des Cactus - Parc Berthault - 20000 AJACCIO

Centre de Plongée : Cala di Sole - Route des Sanguinaires - 20000 AJACCIO - Tél. : 04 95 52 06 39

SARL au capital de 8 000 € - RCS AJACCIO B 440409415 - SIRET 440409415 00013 - Code NAF 8551Z - N° TVA Intracommun. FR84440409415

CONVENTION DE STAGE GP N4 - Conditions particulières

STAGE ET EXAMEN DU _____ AU _____ 2026

Entre :

La société **ISULA SARL**, Rés. Les Cèdres Esc B - Rue des Cactus - Parc Berthault, 20000 Ajaccio

d'une part,

Et :

M _____ (Vos nom et prénom)

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Eventuellement, votre organisme financeur :

_____ (Som nom)

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Ci-après dénommé "le stagiaire" d'autre part,

Il a été convenu et arrêté ce qui suit :

Article 1 : ISULA SARL, Structure Commerciale Agréée par la FFESSM sous le N° 0420015C, assure la formation et/ou l'examen Guide de palanquée Niveau 4 FFESSM aux dates indiquées en en-tête, conformément aux "Conditions générales" de la présente convention.

Article 2 : La formule retenue par le stagiaire est celle indiquée dans le document "Inscription au Stage et Examen de Guide de palanquée N4".

Article 3 : Le stage se déroulera à Ajaccio, et comportera les prestations décrites aux "Conditions générales" de la présente convention.

Article 4 : La prestation d'ISULA SARL n'inclut pas le transport, l'hébergement ni la restauration. Simplement, pour des questions d'ordre pratique, ISULA SARL peut se charger des réservations auprès des prestataires d'hébergement et de restauration pour le compte du stagiaire, qui reste l'interlocuteur unique auprès de ceux-ci. En aucun cas ISULA SARL ne procède à la revente de titres de transport, de nuitées ou de repas, conformément à la description des prestations des "Conditions générales" de la présente convention, ces derniers devront être payés directement aux prestataires concernés.

Article 5 : Le responsable du stage sera Jean-Pierre Vignocchi, BEES2 N° 013070223, MF2 FFESSM N° 1111 et Instructeur National FFESSM.

Article 6 : Le prix du stage est de _____ €. Les modalités de règlement sont décrites aux "Conditions générales" de la présente convention. Ce prix est valable pour une réservation intervenant au plus tard un mois avant la date de début de stage, il pourra être soumis à variation en cas d'inscription tardive ou de variation subite et imprévisible des charges d'exploitation.

Article 7 : Dans le cas où le stagiaire passe par un organisme financeur, toutes les clauses et conditions financières figurant aux "Conditions générales" et aux "Conditions particulières" de la présente convention ainsi qu'aux documents éventuellement liés, s'appliquent de fait à l'organisme financeur en lieu et place du stagiaire.

Fait à _____ le _____ Nom / prénom : _____

ISULA SARL, P. Habert, Gérant

Mention "Lu et approuvé" manuscrite et signature



ISULA PLONGÉE

FFESSM N° 0420015C



DOSSIER D'INSCRIPTION GUIDE DE PALANQUEE N4

ANNEXE : Fiche Tarifs 2026

Tarifs de nos différentes formules

Stage et examen		Options	
Stage + examen 13 jours :	1 158 €	RIFA Plongée :	160 €
Forfait hébergement "éco" 12 à 14 nuits :	340 €		
Stage + examen 8 jours :	806 €	RIFA P. à partir du PSE/1 * :	135 €
Forfait hébergement "éco" 8 à 10 nuits :	200 €		
Stage + examen 6 jours :	652 €	PADI Rescue Diver :	150 €
Forfait hébergement "éco" 5 à 7 nuits :	170 €		
Examen seul, 2 jours et demi :	190 €	PADI Spécialité "Profonde" :	150 €

* : Ou à partir d'un brevet reconnu en France incluant RCP et oxygénothérapie : AFCPSAM, CFAPSE, BNS+Réa

Montants approximatifs fournis à titre indicatif

(les quote-part hébergement et restauration seront réglées sur place directement aux prestataires)

Hébergement

Mobil home, par personne : 170 €
Motel tarifs en fonction de la saison

Restauration

Il y a des restaurants aux alentours, mais il est possible d'utiliser la cuisine du centre pour préparer les repas.
L'organisation des petit-déjeuners reste à votre charge.
Nous pouvons vous conduire sans problème faire quelques emplettes dans les supérettes des alentours...

L'organisation des petit-déjeuners reste à votre charge, mais nous pouvons vous conduire sans problème faire quelques emplettes dans les supérettes des alentours...

Tarifs valables pour une réservation intervenant au moins un mois avant la date de début de stage. Tarifs des différents prestataires fournis à titre indicatif et pouvant être soumis à évolution sans préavis.



ISULA PLONGEE

FFESSM N° 0420015C



DOSSIER D'INSCRIPTION GUIDE DE PALANQUEE N4

ANNEXE : Check-list

Je vérifie que mon dossier est complet :

- ☐ Fiche d'inscription remplie, datée et signée
- ☐ Convention de stage complétée, datée et signée sur les deux pages (Conditions Générales et Particulières)
- ☐ Copie de la licence FFESSM de l'année en cours
*Nous pouvons vous en délivrer une si vous n'en avez pas, **nous consulter**.*
- ☐ Copie du brevet de N3 (Carte CMAS ou Brevet FFESSM, ANMP ou SNMP)
- ☐ Si vous êtes titulaire du RIFA Plongée, copie de la carte RIFA Plongée (seul justificatif admis)
- ☐ Si vous voulez passer le RIFA Plongée, copie du PSE/1, AFCPSAM, CFAPSE ou BNS+Réa le cas échéant
- ☐ Copie des aptitudes validées par un MF1, BEES1 ou DE-JEPS minimum licencié, datées de moins de 9 mois
*Possibilité de les valider sur place, **si nous constatons qu'elles sont acquises en cours de stage**, bien entendu.*
- ☐ Copie du certificat médical de moins d'un an à la date de début de stage
- ☐ Le règlement de l'acompte de 40% (arrondi) par virement ou paiement CB sur notre site web
(Hors hébergement et restauration)
- ☐ Le règlement du solde de 60% (complément) à effectuer au plus tard 3 semaines avant la date de début de stage par virement ou paiement CB sur notre site web **(Hors hébergement et restauration)**

Vous pouvez nous régler par :

- **Carte bancaire** depuis notre site web www.isula-plongee.com (VISA, AMEX et autres cartes, paiement sécurisé)
- **Compte Paypal** également depuis notre site web
- **Virement bancaire** sur notre compte :
SARL ISULA - RES. LES CEDRES ESC B - RUE DES CACTUS - PARC BERTHAULT - 20000 AJACCIO
BANQUE POPULAIRE MEDITERRANEE
DOMICILIATION : AJACCIO-SERAFINI
RIB : 14607 00059 05921530375 86
IBAN : FR76 1460 7000 5905 9215 3037 586
BIC : CCBPFRPPMAR

LES INSCRIPTIONS NE SERONT EFFECTIVES QU'A RECEPTION DES DOSSIERS REMPLIS SOUS ACROBAT, COMPLETS (NOTAMMENT ACCOMPAGNES DU REGLEMENT DE L'ACOMPTE), ET SERONT PRISES DANS LA LIMITE DES PLACES DISPONIBLES

